



Raphaëlle Bats (dir.)

Mener un projet international Bibliothèques françaises et coopération internationale

Presses de l'enssib

2. De l'accueil de collègues étrangers au don d'ouvrages : partenariat avec Haïti

Nathalie Marcerou-Ramel, Clarisse Pradel et Blaise Wilfert-Portal

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.468

Éditeur : Presses de l'enssib

Lieu d'édition : Presses de l'enssib

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 4 avril 2017

Collection : La Boîte à outils

ISBN électronique : 9782375460337



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MARCEROU-RAMEL, Nathalie ; PRADEL, Clarisse ; et WILFERT-PORTAL, Blaise. 2. *De l'accueil de collègues étrangers au don d'ouvrages : partenariat avec Haïti* In : *Mener un projet international : Bibliothèques françaises et coopération internationale* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011 (généré le 01 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/468>>. ISBN : 9782375460337. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.468>.

2

**DE L'ACCUEIL DE
COLLÈGUES ÉTRANGERS
AU DON D'OUVRAGES :
PARTENARIAT AVEC HAÏTI**

*par Nathalie Marcerou-Ramel,
Clarisse Pradel
et Blaise Wilfert-Portal*

Le 31 janvier 2011 a été signée entre Bibliothèques sans frontières (BSF) et l'École normale supérieure (ENS) une convention de partenariat fixant la participation de l'ENS au projet de BSF intitulé *Pour que vive la culture haïtienne*. Ce projet comporte trois axes : des livres pour faire le deuil et dépasser le traumatisme ; des espaces culturels pour se reconstruire ; des bibliothèques universitaires pour préparer demain. C'est dans ce troisième axe, qui prévoit notamment la création d'une bibliothèque universitaire centrale de l'Université d'État d'Haïti (UEH), à Port-au-Prince, que la bibliothèque des lettres et sciences humaines et sociales de l'ENS a choisi de s'impliquer, en accueillant dans ses murs des groupes de bibliothécaires haïtiens, venus à la fois pour compléter leur formation professionnelle et pour mener à bien une ambitieuse opération de tri, préalable à un don de collections. Après que le premier groupe a quitté l'ENS, fin juin 2011, l'heure est venue pour les partenaires de tirer un premier bilan de cette opération à la fois humainement passionnante et professionnellement complexe. Force est de constater que ce bilan est contrasté. Il ne saurait donc être question, ici, de donner quelque leçon que ce soit sur LA méthode à mettre en place pour construire et réussir un tel partenariat. Mais, en revenant aux origines de cette collaboration, en décrivant sa mise en œuvre, il semble d'ores et déjà possible d'émettre quelques recommandations tirées de notre expérience pratique et des questions qu'il nous appartient de résoudre avant d'accueillir les prochains groupes.

**UN PROJET DE COOPÉRATION AUTOUR D'UNE COLLECTION
DE LITTÉRATURE ET D'HUMANITÉS**

+++++

Le projet trouve son origine dans l'histoire des collections des bibliothèques de l'ENS, tout particulièrement de la bibliothèque dite Jourdan.

La répartition disciplinaire des sites de l'ENS a fait que cette bibliothèque dispose d'une collection importante de lettres et humanités (100 000 volumes dont 95 % en accès direct), alors que les étudiants de lettres prennent leurs cours rue d'Ulm. Cette situation devenait réellement impossible à proroger à partir du moment où des travaux de rénovation complète du campus à l'horizon 2014 prévoyaient une bibliothèque certes moderne mais de taille limitée dans les futurs bâtiments. Celle-ci devait inévitablement s'alléger de la partie la moins immédiatement centrale de sa collection. Il s'agissait au bas mot de 50 000 volumes, pour une part absents du catalogue informatisé commun des bibliothèques de l'ENS et dont on attendait un taux de recoupement très significatif avec les collections de la rue d'Ulm, puisqu'il s'agissait du cœur même d'une collection de lettres de deuxième cycle universitaire, principalement en français ; l'intégration pure et simple au fonds de la rue d'Ulm requerrait un travail colossal impossible à mener alors que les collections des deux bibliothèques n'étaient pas intégralement rétroconverties et que la place tendait à manquer aussi rue d'Ulm.

Or c'est précisément à cette époque qu'un contact, académique, entre le directeur de la bibliothèque Jourdan et le professeur Patrick Weil, fondateur et président de l'association BSF, a ouvert une perspective inédite. Au cours d'une discussion sur d'autres sujets, fut évoquée la possibilité d'un don d'ouvrages en double ou triple dans la collection de la bibliothèque Jourdan pour soutenir le développement de l'association et ses efforts pour offrir des collections classiques aux bibliothèques francophones d'Afrique et des Caraïbes. Jérémy Lachal, directeur de BSF, mandaté par Patrick Weil, se saisit rapidement et efficacement du sujet, et dès l'automne 2009 une première extraction de 4500 volumes au bénéfice de l'association avait pu être effectuée. Dès cette époque, le directeur de la bibliothèque Jourdan avait pu indiquer que la bibliothèque aurait à se défaire d'une part très importante de ses collections, dans un avenir proche, et qu'il était possible d'envisager une coopération durable.

La perspective de BSF, passé ce premier don en forme de galop d'essai, fut donc de travailler à un projet de beaucoup plus grande ampleur. L'association, par sa taille, par son articulation étroite avec le monde universitaire – Patrick Weil est un spécialiste de niveau international

des questions d'immigration et d'histoire de la nationalité – et par l'ampleur de ses projets, correspondait bien aux besoins de l'ENS et de ses bibliothèques : il était possible d'envisager un projet de don à grande échelle, à concurrence des 50 000 ouvrages concernés à Jourdan, et dans la perspective d'un développement de bibliothèque universitaire. L'idée est même assez rapidement apparue d'associer à ce don de collections dûment inventoriées et cataloguées de Jourdan des collections de dons faits aux bibliothèques de l'ENS, et surtout à la bibliothèque des lettres et sciences humaines de la rue d'Ulm. C'étaient potentiellement plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages qui se trouvaient ajoutés à l'ensemble des collections de Jourdan, et pour une part d'ailleurs des ouvrages plus aisés à traiter dans la perspective d'un don à une institution universitaire de pays en développement, puisque jamais intégrés à nos collections.

L'un des axes prioritaires des opérations de BSF visait alors l'aide à la structuration d'ensemble de la chaîne du livre en Haïti, en allant jusqu'à la conception d'une bibliothèque universitaire de qualité et d'importance pour l'UEH, à Port-au-Prince, de nombreux contacts avaient d'ores et déjà été noués, et plusieurs opérations ponctuelles menées à bien. La rencontre de ces projets haïtiens, plus mûrs que ceux qui concernaient le Sénégal, avec les préoccupations des bibliothèques de l'ENS, a donc abouti à la préparation d'un projet qui articulait un don massif d'ouvrages, une formation sur place de bibliothécaires haïtiens et, à la fois au nom d'un principe de réciprocité et de coopération équilibrée, mais aussi pour compléter les formations reçues par des mises en œuvre pratiques sur des fonds complexes, le tri par ces mêmes bibliothécaires haïtiens des collections susceptibles d'être données.

L'opération visait précisément à établir non pas seulement une relation de don et d'assistance mais aussi une relation de collaboration : les bibliothèques de l'ENS avaient les ouvrages et pouvaient apporter soutien et logistique pour des formations, mais elles manquaient de forces vives pour procéder aux tris, aux sorties d'inventaires et aux relocalisations qu'impliquerait une reconfiguration « propre » et dans les formes des collections de leur section de sciences sociales ; de leur côté, les bibliothécaires de l'UEH, relayés par BSF, pouvaient s'investir dans des opérations de ce genre, et recherchaient des ouvrages en grand nombre et des

formations de qualité. Le principe de réciprocité, au moins partielle, était tout à fait essentiel, et il avait justement paru particulièrement satisfaisant non seulement à BSF mais aussi à des acteurs haïtiens de l'opération, qui y voyaient justement une relation susceptible d'échapper quelque peu aux apories inévitablement teintées de néo-colonialisme des projets d'assistance et de développement.

DE LA CONVENTION AU CHANTIER DE TRI DES COLLECTIONS

+++++

Le terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010 à Port-au-Prince est intervenu à ce moment de la réflexion commune, et il n'a fait tout d'abord qu'accroître la volonté, de part et d'autre, de s'investir dans cette opération. Il fallait donc s'atteler à la rédaction d'une convention détaillée, pour donner consistance au projet. La convention signée début 2011 par l'ENS et BSF a fait, en amont, l'objet de nombreuses réunions de préparation et prévoit en détail la mise en œuvre du partenariat. Le stage des bibliothécaires haïtiens en France se divise en trois grandes parties : des formations bibliothéconomiques, des visites de bibliothèques et les tâches de vérification et de tri des collections de la bibliothèque de Jourdan. L'accueil des bibliothécaires de l'UEH dans les bibliothèques de l'ENS permet de leur proposer des formations continues dans leur spécialité, formations dispensées par les organismes adéquats tels que Mediadix, l'Urfist de Paris, l'Adbs ou l'enssib. Enfin, une campagne de communication a été évoquée autour du projet, organisée au plus haut niveau de l'ENS, avec, par exemple, l'accueil d'un colloque sur la littérature francophone d'Haïti, engageant également d'autres institutions telles que l'Agence universitaire de la francophonie. La convention prévoit que les bibliothécaires haïtiens travaillent dans un premier temps au tri et à l'extraction partielle des collections de littérature et beaux-arts de la bibliothèque Jourdan et dans un deuxième temps au tri et à l'extraction partielle des collections des dons de la bibliothèque Ulm-lettres et sciences humaines stockées en sous-sol. Des réunions d'étapes régulières entre les stagiaires, les bibliothécaires de l'ENS et BSF, rythment la durée du stage et valident les étapes de travail et le calendrier des formations.

La difficulté des opérations de tri liées à ce partenariat tient en grande partie à l'état des catalogues des bibliothèques de lettres et sciences humaines et sociales de l'ENS, qui, rappelons-le, ne sont pas totalement rétroconvertis. Il était donc difficile d'avoir une vision d'ensemble cohérente sur les deux fonds, enrichis qui plus est selon des politiques documentaires parfois divergentes au cours de leur histoire. Les bibliothécaires haïtiens ont donc pour mission de trier les ouvrages absents du fonds de la bibliothèque d'Ulm-Lettres et sciences humaines des ouvrages doublons de ces fonds littéraires, ces derniers faisant l'objet d'un don à BSF en vue d'une intégration aux fonds de la bibliothèque de l'UEH. Afin de préparer au mieux l'encadrement technique des opérations de tri, il a fallu choisir un premier ensemble de cotes ; le choix s'est fait par défaut au vu du peu de réponses proposées par le coordinateur des bibliothèques de l'UEH avant l'arrivée de ses collègues en France. Les premiers fonds retenus pour le tri furent les cotes d'histoire et critique littéraires françaises d'une part, et d'histoire de l'art et d'archéologie, d'autre part. Ce choix fut fait également sur des critères de traitement bibliographique puisque ces deux sections de cotes étaient rétroconverties. Pour faciliter le travail, la bibliothèque a fermé l'accès public à ces fonds. Elle a donc organisé une campagne de communication à l'adresse, d'une part, des équipes des personnels des bibliothèques de l'ENS, et, d'autre part, des lecteurs de la bibliothèque Jourdan, lecteurs qui se sont parfois inquiétés du sort des collections de la bibliothèque des Jeunes filles, tout en approuvant la démarche de don mise en place par l'ENS.

Bien que l'ENS ait eu connaissance de l'identité des personnes arrivant en France en mars, les équipes des bibliothèques ne savaient rien du profil professionnel des bibliothécaires, si ce n'est la spécialité choisie par ce premier groupe pour ses formations, à savoir le traitement bibliographique. L'ENS s'est toutefois attachée à organiser au mieux leur accueil dans ses locaux : les démarches administratives furent bien préparées en amont et des bureaux leur furent attribués à la bibliothèque Jourdan, au sein même des personnels, malgré la forte occupation des espaces professionnels. Les cinq bibliothécaires ont effectué les tâches de tri avec grande efficacité et souci de bien faire, sur une durée d'environ 5 semaines de travail par personne sur les collections de la bibliothèque Jourdan. Par

contre, elles n'ont pu achever toutes les procédures et réellement sélectionner les ouvrages qui auraient pu intégrer les collections de leur future bibliothèque. Elles ont vérifié et trié sur catalogue plus de 9400 volumes et ont repéré environ 5400 ouvrages pouvant rejoindre les collections de la future bibliothèque universitaire centrale de l'UEH. Ce chiffre est assez décevant, d'une part au regard des attentes que l'on avait sur le taux de recouvrement entre les deux bibliothèques de Jourdan et d'Ulm, et, d'autre part, en termes de rendement pour BSF et les bibliothécaires de l'UEH. Ce premier bilan, complété par les retours des bibliothécaires haïtiens et ceux des équipes de l'ENS, conduit désormais l'ensemble des partenaires à réfléchir aux possibles aménagements de leur collaboration.

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA COOPÉRATION : ÉCUEILS ET FACTEURS DE SUCCÈS

+++++

Nouer un partenariat avec un pays aussi marqué par la tragédie que peut l'être Haïti nécessite de placer les aspects humains au cœur du dispositif. Il est cependant très difficile de prendre la juste mesure des conséquences, variables sur chaque individu, mais ô combien présentes, d'un événement aussi traumatisant que le tremblement de terre de janvier 2010, de prévoir ce que sera la capacité d'adaptation des bibliothécaires haïtiens à la vie quotidienne en France, d'évaluer le degré de sensibilisation de chacun au projet, sans contact direct préalable. Il s'est avéré impossible d'envisager l'éventail des situations personnelles auxquelles nous avons été confrontés : difficultés du groupe à travailler dans des espaces situés en sous-sol, à prendre le métro ou le RER pour se déplacer, à s'adapter aux conditions climatiques, à supporter l'éloignement familial... Des connaissances plus approfondies sur l'organisation sociale, ethnique, religieuse du pays nous auraient peut-être permis de décrypter certains aspects du fonctionnement du groupe et les tensions qui ont pu se faire jour, entre ses membres comme avec les équipes. Les réunions de bilan régulières, absolument nécessaires, ne permettent pas toujours d'identifier les difficultés rencontrées par les bibliothécaires, qui peuvent ne pas se sentir autorisés à exprimer leurs avis ou leurs critiques. La notion de volontariat, déterminante pour la réussite d'un tel projet, est également difficile à apprécier à

distance : l'ENS a pu constater que certains membres du premier groupe n'étaient, en réalité, pas volontaires. Autre facteur humain d'importance : il convient de préparer l'ensemble des équipes des bibliothèques au projet, pas uniquement celle qui sera chargée d'encadrer le partenariat. Développer une culture de coopération dans un établissement pris par ses propres échéances, parfois très lourdes, peut sembler une gageure. De cette analyse, la direction des bibliothèques de l'ENS tire trois enseignements : elle souhaite désormais s'assurer que les groupes suivants seront effectivement composés de volontaires et, en accord avec BSF, réduire la durée de leur séjour de quatre à trois mois. Elle s'efforcera également de travailler à une meilleure intégration des bibliothécaires haïtiens à ses propres équipes.

Le succès du projet suppose donc la mise en place d'une organisation matérielle sans faille, permettant aux stagiaires de souffrir le moins possible de l'immense décalage qui peut exister entre leur pays d'origine et la France. La convention de partenariat prend en compte un certain nombre d'éléments matériels : frais de voyage, hébergement dans le cadre d'un accord entre BSF et La Cité internationale, restauration à tarif préférentiel dans les restaurants de l'ENS. Il est indispensable de vérifier, en outre, que le *per diem* octroyé sera suffisant, qu'ils disposeront d'une assurance-maladie adéquate pour couvrir des frais médicaux parfois élevés et de s'assurer qu'ils arriveront en France avec des vêtements adaptés ou qu'ils auront les moyens d'en acquérir sur place. Des difficultés rencontrées avec notre premier groupe, arrivé à Paris en tenues de plein été au début du mois de mars et dont un des membres a par ailleurs connu des problèmes de santé importants, BSF a conclu à la nécessité d'améliorer les moyens financiers et la couverture sociale qui seront accordés aux prochains groupes.

Au-delà des questions matérielles, il est nécessaire de s'entendre sur le contenu même de la coopération et d'identifier les éventuels malentendus qui pourraient mettre en péril le bon déroulement du projet. Malgré la précision de la convention de partenariat et le soin que BSF et l'ENS ont mis à l'élaborer, nous avons pu constater que le premier groupe reçu en France ignorait tout du travail qu'il était venu réaliser à la bibliothèque de Jourdan : non seulement il n'a pas adhéré à ce projet, mais il n'en a pas

compris les objectifs, estimant qu'il était venu en France pour se former et effectuer un « stage pratique » au sein des équipes de l'ENS. Trouver un équilibre entre le projet individuel des bibliothécaires et le chantier collectif d'ampleur dans lequel l'ENS a le sentiment de s'être engagée est alors devenu difficile et le reste à ce jour. Une première conclusion s'impose : lorsqu'il s'engage dans ce type de partenariat, l'établissement d'accueil doit trouver les moyens de s'assurer de l'information donnée aux stagiaires et de leur adhésion au projet.

Il est également indispensable de valider ensemble l'organisation du chantier, la composition des groupes, leur structuration interne et leur relation, durant le stage, avec leur établissement d'origine et leur établissement d'accueil. Sans peser sur le recrutement des volontaires, l'ENS souhaite désormais éviter d'accueillir, pour traiter de collections littéraires, des collègues travaillant dans des bibliothèques scientifiques. La convention de partenariat prévoit l'encadrement de chaque groupe par un bibliothécaire de l'UEH, qui doit assumer la responsabilité de l'équipe. Ce statut de coordinateur, son autorité sur ses collègues, sa capacité à véritablement organiser et recadrer le travail si nécessaire, sont cependant difficiles à imposer lorsqu'ils n'ont pas été définis préalablement. Peu avant la fin du premier stage, nous avons constaté que le coordonnateur des bibliothèques de l'UEH en Haïti ne reconnaissait pas au coordinateur des stagiaires de compétences en matière de tri des collections : ceci laisse peu d'autonomie aux groupes et peu d'autorité scientifique au coordinateur. Dans un tel contexte, il devient également complexe de bien positionner l'encadrement des équipes en France : nous avons prévu, par convention, un encadrement technique. Peut-être faudra-t-il désormais mettre en place un encadrement hiérarchique ?

Enfin, l'ENS n'a constaté que fin 2010 qu'aucune réflexion sur la politique documentaire de la future bibliothèque centrale n'avait encore été conduite en Haïti. Elle aurait sans doute dû, alors, renoncer à accueillir le premier groupe avant d'avoir obtenu des réponses à des questions qu'elle jugeait fondamentales et qu'elle n'a pas manqué de poser : quels seront les publics-cibles de la future bibliothèque ? Quelles seront les disciplines couvertes ? Quels seront les niveaux d'étude desservis ? Et, en corollaire, quelles collections les bibliothécaires haïtiens viennent-ils rechercher en

France ? Ces questions, entières à ce jour, fragilisent le chantier de tri. La réflexion s'engage sur le sujet en Haïti, avec le concours de BSF. Il sera nécessaire que les prochains groupes arrivent avec des éléments de réponse : l'ENS pourra aider à les mettre en pratique, mais elle ne souhaite pas se substituer à l'UEH pour les faire émerger.

PRENDRE LE TEMPS DE FAIRE ÉVOLUER LE PROJET

+++++

On l'aura compris : un tel projet impose de ne rien laisser au hasard, de formuler au préalable toutes les questions qui peuvent se poser, aussi bien sur le plan humain et matériel que bibliothéconomique et scientifique, de s'assurer de tout, y compris et surtout des évidences. On évitera toute médiation, quelle qu'en soit la qualité, dans la validation des éléments constitutifs du projet : contenu et objectifs, environnement de travail, tâches techniques, constitution des groupes. Ainsi, il a manqué à l'équipe en charge du projet un déplacement en Haïti, qui aurait permis d'arrêter sur place les axes de la coopération, de participer à la sélection des volontaires et de leur présenter le partenariat. Elle a, certes, reçu le coordinateur des bibliothèques de l'UEH en mai 2010, mais de nouvelles visites seraient nécessaires, afin qu'il puisse se rendre compte sur site des conditions de travail offertes à ses collègues et qu'une discussion s'engage avec lui sur ses attentes en matière de politique documentaire. Il est également indispensable, quoique difficile, de mettre en place un système d'échanges réguliers avec l'établissement d'origine des stagiaires, en restant conscient du fait que le moindre problème matériel, organisationnel ou politique sur place pourra avoir des conséquences sur la fluidité et l'efficacité de ces échanges. BSF et l'ENS ont à cœur de mener à bien ce projet de partenariat et sont prêts à prendre le temps nécessaire pour y parvenir. Les deux institutions ont récemment décidé, d'un commun accord, d'en suspendre la mise en œuvre jusqu'à début 2012, afin d'en clarifier, avec l'UEH, les objectifs, les attendus et les contenus. Un rapport d'étape a été rédigé par Jérémy Lachal, rapport qui a été soumis à l'UEH comme à l'ENS pour analyse. Le projet devrait évoluer, dans les mois à venir, vers un partenariat tripartite BSF/UEH/ENS, ce qui supposera de revoir la convention qui le sous-tend.

ENCADRÉ**LA CHARTE DU DON DE LIVRES***par Raphaëlle Bats*

En 2008, une association professionnelle (ABF), des associations de solidarité autour du livre et des bibliothèques (La Joie par les Livres, Biblionef et Culture et développement), une maison d'édition (France Édition) et des institutions (la BnF, la DLL – ministère français de la Culture et de la Communication) ont rédigé une charte du don de livres. Cette charte a ensuite été signée par des institutions ou organismes de différents pays francophones (pour exemples le Cameroun, la République de Guinée, le Togo ou Haïti) et en France par différentes associations (ADIFLOR, ADPE, le Haut conseil de la francophonie...) puis a été déposée sur le portail de l'Unesco.

Le don peut paraître une solution idéale avec, d'un côté, un surplus de documents et de l'autre, un manque cruel d'ouvrages pour développer l'écrit, l'éducation et l'accès de tous à la culture. Mais donner n'est pas anodin. Pour les bibliothèques françaises, la question du don est souvent posée dans les moments de grands désherbages. Mais ce dont on se sépare est-il réellement bon à donner ? En d'autres termes, si le document est obsolète pour la France ne l'est-il pas aussi pour un pays d'Afrique ? Pour répondre à cette question, la charte affirme plusieurs principes devant présider à chaque nouveau projet de don : connaître et associer l'organisme partenaire à toutes les étapes du programme ; préférer la qualité à la quantité ; approfondir la connaissance des lectorats à servir ; encourager le

développement d'une culture de l'écrit ; et dans le cas de donation en ouvrages neufs, collaborer autant que possible avec les éditeurs et les libraires des deux pays concernés et contribuer à la production locale d'ouvrages en soutenant la production artisanale d'ouvrages à faible tirage.

En dix-huit articles, la méthodologie du don respectueux des besoins locaux se dessine. Outre la définition du programme, trois grands ensembles sont spécifiés : l'approvisionnement et la sélection des ouvrages, le transport et la réception et enfin le suivi de l'action. On notera d'une part l'importance claire de concevoir le don comme un travail de coopération et non pas comme un acte unilatéral où le donneur n'a que peu de contact avec le receveur. Là, le projet se construit à deux voix, permettant à chacun de clarifier ses besoins ou ses moyens. On remarquera d'autre part que l'évaluation est anticipée dès le montage du projet offrant ainsi à celui-ci de plus fortes chances de se réaliser et de se pérenniser.

On ne saurait aujourd'hui mener un projet de don de livres sans une connaissance de cette charte qui, si elle ne correspond peut-être pas à toutes les situations, offre cependant une idée claire des méthodes pour réussir cette coopération.

La charte est disponible sur le site de Culture et développement :

< <http://www.culture-developpement.asso.fr/site/La-Charte-du-don-de-livres> >.